Zoom sur les entreprises

La 10e édition des Trophées des entreprises du Cher, coorganisée par *le Berry républicain*, la chambre de commerce et d'industrie du Cher et la communauté d'agglomération Bourges Plus, aura lieu ce jeudi 5 novembre, au Palais d'Auron, à Bourges. Mardi dernier, nous avons présenté les nommées dans les catégories « Elles s'engagent pour la transition écologique », « Elles se lancent » et « Made in Cher. » Aujourd'hui, voici les trois entreprises nommées dans la catégorie « Elles innovent » et les sociétés en lice dans la catégorie « Elles s'investissent dans l'agriculture de demain ».

ELLES INNOVENT

Spiralya veut faire aimer les maths aux enfants



Fatine Ennaji et Hakim Aït Abdesselam, deux ingénieurs âgés de 39 ans, ont créé, en avril dernier, la start-up Spiralya, dans les locaux du B3, à Vierzon. Leur objectif est d'éditer des livres pour enfants, afin de leur faire aimer les mathématiques. Les romans éducatifs de Spiralya sont destinés principalement aux 9-14 ans, mais intéressent également des lecteurs plus âgés. Le premier roman de la saga Max et Yana, *Un monde sans chiffres*, a été publié en juillet 2025, sous le pseudonyme Kimo Tine (il s'agit de la contraction de leurs surnoms d'enfance, Kikimo et Titine). Si le couple a choisi de candidater dans la catégorie « Elles innovent », c'est parce que « Spiralya développe une approche pédagogique innovante pour créer le déclic en maths chez les 9-14 ans, grâce à une saga de romans jeunesse. Intégrées naturellement au récit, les mathématiques ne sont plus des règles abstraites à apprendre, mais des outils pour comprendre le monde et améliorer notre quotidien ». Et si tous les deux ont décidé de participer aux Trophées, c'est pour promouvoir leur start-up. « Récemment installés à Vierzon, nous souhaitons faire connaître Spiralya et notre approche innovante auprès des habitants de la région, notamment des familles, souligne Fatine. C'est aussi une belle occasion de rencontrer les acteurs économiques et institutionnels du territoire, de développer notre réseau et, pourquoi pas, de créer de nouvelles opportunités de partenariats. » Mais surtout, la nomination dans la catégorie « Elles innovent » constitue pour le couple « une belle reconnaissance ». Cela « contribue à renforcer notre notoriété ». Pour mémoire, Spiralya a vendu en un an plus de 11.000 exemplaires de son premier tome sur son site internet. **BENOÎT MORIN**

JBI crée des machines sur mesure

Située à Thénioux, l'entreprise JBI conçoit des machines sur mesure. « On fait de la machine spéciale, donc complète, clé en main, explique Raphaël Ponroy, le directeur, âgé de 47 ans et originaire de Bourges. Il s'agit aussi bien de la mécanique que de l'électricité, de l'automatisme et de la robotique. » L'entreprise fabrique uniquement des prototypes, sur mesure. Prochainement, elle va élaborer un îlot robotisé complet. En ce moment, elle crée des postes qui permettent d'assembler des pièces pour l'automobile, ainsi que des postes de collage et de vissage. Si JBI a souhaité candidater dans la section « Elles innovent », c'est pour mettre en avant sa particularité : « Notre métier est vraiment fait de conception et donc d'innovation, poursuit Raphaël Ponroy. L'innovation est quotidienne. C'est du sur-mesure. On ne fait jamais deux fois la même chose. On n'a pas de série. On est en perpétuelle innovation et on se positionne aussi en tant qu'intégrateur. On intègre les matériels de nos fournisseurs qui eux-mêmes sont des petits bijoux d'innovation, que ce soit des capteurs, des actionneurs, des automates, des robots. C'est de l'innovation partout et tout le temps. » Ainsi, JBI mise beaucoup sur ces Trophées des entreprises : « Nous en attendons une certaine notoriété de notre société, la mise en lumière de notre activité, de notre savoir-faire, de nos compétences, afin de mettre en valeur le bureau d'études qui conçoit et l'équipe qui réalise les machines sorties de la feuille blanche. » **BENOÎT MORIN**



Cogit Composites



Pour Cogit Composites, petite PME installée à Saint-Germain-du-Puy, la crise du Covid a été un accélérateur industriel et un levier économique salvateur avec le plan de relance. Les équipes de Christophe Roua ont profité de l'arrêt de l'activité économique pour cogiter. Ce spécialiste des matériaux composites avancés dans les secteurs de l'aéronautique, la défense et le spatial, est passé en mode agile pour pivoter vers une nouvelle technologie : la fabrication additive. « On a utilisé notre matière grise à notre profit », résume ce chef d'entreprise qui développe depuis la sortie de crise des imprimantes « capables de fabriquer la pièce idéale ». Trois brevets ont été déposés. Et Cogit Composites s'est ouvert un marché à l'export prometteur. « On a gardé notre activité historique de recherche et développement et d'ingénierie sur les composites. Et on a ajouté l'activité d'imprimantes 3D. On vend nos machines à des centres de recherche internationaux. On commence à industrialiser un peu plus. On propose à nos clients historiques du composite et de la fabrication additive, ce sont de nouvelles opportunités pour eux. » Cogit Composites veut se différencier de la concurrence en développant des imprimantes capables de contrôler la conformité des pièces grâce à des capteurs brevetés et l'utilisation de l'intelligence artificielle. « C'est presque une activité de start-up ! » En profitant du plan de relance, Cogit Composites est allé chercher de la valeur ajoutée grâce à des brevets valorisés à 3 millions d'euros pour un investissement d'un million d'euros. **THOMAS MIGAULT**

Il est encore temps de s'inscrire à la soirée des Trophées

Les personnes désireuses d'assister à la soirée des Trophées des entreprises du Cher, qui a lieu ce jeudi 5 novembre, à Bourges, peuvent encore réserver leur place. Le jury et le public désigneront les lauréats de cette dixième édition. Au total, sept trophées seront remis.

Cette dixième édition aura lieu à 18 h 15, au Palais d'Auron, à Bourges.

Comme chaque année, cette soirée, organisée par *le Berry républicain*, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Cher et la communauté d'agglomération Bourges Plus, réunit entreprises, institutionnels et grand public pour célébrer les initiatives et les réussites. Une mise en lumière de l'économie départementale et des entreprises locales.

Pour cette 10e édition, quinze nommées ont été sélectionnées par le jury parmi cinq catégories.

Le public départagera, par un vote sur place, les trois start-up (« Elles se lancent ») qui viendront pitcher leur concept, et décernera un coup de cœur. Le jury dévoilera son palmarès et attribuera, également, son trophée d'honneur.

Cette soirée se terminera autour d'un cocktail.

Le grand témoin de cette édition sera Géraldine Brigot, consultante en relations humaines. ●

INSCRIPTIONS : trophees.leberry.fr

Les nommées en lice

Elles innovent. Cogit Composites, Spiralya, JBI.
Elles s'engagent pour la transition écologique et énergétique. Patapain, STMB-Rosse, Tri-INC.
Made in Cher. Maison Kubler, l'Orfèvre des Beaux-Arts, Seco Tools France.
Elles s'investissent dans l'agriculture de demain. Berry Graines, EARL de l'Airain, Domaine des Millets.
Elles se lancent. ERA Simracing, Moogui's, Sylarea Lab.



L'an passé, près de 500 personnes réunies au Palais d'Auron. PHOTO PIERRICK DELOBELLE

Z177 / Ayant droit agrapton@cher.cci.fr

nommées aux Trophées

ELLES S'INVESTISSENT DANS L'AGRICULTURE DE DEMAIN

EARL de l'Airain



Reprise en 2025 par Louis Piet et son frère Grégoire, agriculteurs à Dun-sur-Auron, l'EARL de l'Airain transforme sur place ses blés anciens – des variétés presque disparues – en farine artisanale, sous la marque *la Farine d'Oudon*. Dans cette exploitation céréalière familiale, désormais aux mains de la quatrième génération, une meunerie, qui avait été installée en 2012, permet de valoriser une partie de la récolte « et de capter de la valeur ajoutée », explique Louis Piet. Pourquoi le blé ancien ? « Parce qu'il est moins riche en gluten, plus digeste et a plus de goût. » En moyenne, 1 kg de blé permet de produire 88 g de farine. « Le moulin peut produire 30 kg de farine par heure », détaille encore cet agriculteur. Tout se fait sur la ferme, du champ au sac. La démarche vise aussi à sortir de la dépendance aux cours mondiaux des céréales et à relocaliser la valeur ajoutée. La mouture à la meule de pierre préserve les qualités nutritionnelles du grain, tandis que les circuits courts rapprochent producteurs, artisans et consommateurs.
L'EARL de l'Airain multiplie les débouchés commerciaux pour vendre sa farine : en direct auprès des boulangers, des pizzerias, des restaurateurs et de certaines épiceries, mais aussi dans certaines enseignes de la grande distribution ou encore des cantines scolaires.
Louis Piet explique que la production de farine représente « une partie importante » de l'activité de ferme. Les frères Piet sont accompagnés par le dispositif Georgia depuis 2026.
« Transformer ce qu'on produit localement dans la ferme familiale, ça a du sens ! » **THOMAS MIGAULT**

Berry Graines



S'adapter à la transition climatique et la transition alimentaire, c'est le credo et le pari de Berry Graines. À Nérondes, la société – fondée par Marion Breteau et son mari Damien en 2017 –, produit, stocke, trie et conditionne des graines alimentaires 100 % françaises. Parmi elles, du quinoa, des lentilles vertes et corail mais aussi du chia et du petit épeautre ou de l'amarante. L'entreprise s'appuie sur plus de 1.000 hectares, sous contrat avec une quinzaine d'agriculteurs partenaires.
« On pousse le développement de la filière de production de protéines végétales françaises pour diminuer la production de protéines animales, ce qui diminue l'impact sur l'environnement. On mise aussi sur les cultures les plus résistantes possibles, des variétés rustiques sans irrigation et économes en intrants en diversifiant les assolements pour faire face aux aléas climatiques. » La diversification, c'est le maître-mot de Berry Graines qui s'appuie sur deux marques pour consolider divers débouchés et marchés commerciaux : Sa majesté la graine (haute valeur environnementale) et Graines de sens (bio), qu'elle distribue à des industriels (85 %) qui les transforment, des grossistes ou au détail. Chaque année, 1.200 tonnes de graines sont vendues. Participer à la transition vers une agriculture plus résiliente, c'est aussi, pour Marion Breteau, s'imposer « des pratiques plus vertes. Nos écarts de tri sont revalorisés en alimentation animale. Nous avons aussi installé des panneaux photovoltaïques sur nos installations pour autoconsommer 40 % de nos besoins en électricité ». **THOMAS MIGAULT**

Domaine des Millets

« Une micro-ferme écologique qui s'adapte au dérèglement climatique et aux enjeux agricoles de demain. » Voilà comment Jérôme Villain décrit l'activité du Domaine des Millets, à Ivoy-le-Pré. Cet étonnant domaine s'appuie sur l'aquaponie et la permaculture. Des truites arc-en-ciel y sont élevées et des légumes y sont produits. Une production en cycle fermé qui permet à cet agriculteur de s'appuyer sur son élevage de truites arc-en-ciel pour créer du fertilisant naturel pour les légumes. « On économise ainsi 90 % d'eau, calcule Jérôme Villain. Des légumes poussent sur l'eau où ils puisent les nutriments. » Une boucle d'eau vertueuse. Le domaine dispose de 3.400 plants de légumes et du mesclun avec seulement 1 m³ d'eau par semaine. « On va se diversifier dans les fraises, les salades, les concombres, les poivrons mais aussi les plantes aromatiques. » Les truites élevées sont nourries de crevettes d'eau douce et transformées sur site avec la méthode japonaise d'abattage ikejime qui permet à la chair de ne pas se dégrader. Le Domaine des Millets produit des filets de truites, des marinades et du caviar de truite. Le poisson est vendu dans la boutique de la ferme mais aussi auprès de restaurants, des maisons de retraite et des revendeurs. Les légumes, qui sont bio, trouvent les mêmes débouchés commerciaux auxquels s'ajoute le magasin Biocoop de Saint-Satur. Dès sa première année, l'exploitation a produit 1 tonne de poissons et 3 tonnes de légumes. À terme, le domaine entend produire 12 tonnes de truites et 70 tonnes de légumes en s'appuyant sur une litière forestière fermentée, un biofertilisant agroécologique qui stimule le sol. **THOMAS MIGAULT**



Z177 / Ayant droit agrapton@cher.cci.fr

Un événement LE BERRY RÉPUBLICAIN · CCI CHER 1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES · BOURGES PLUS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TROPHÉES DES ENTREPRISES CHER 2026
PARTICIPEZ
AUX TROPHÉES DES ENTREPRISES DU CHER
5 novembre 2026 - PALAIS D'AURON - BOURGES
Inscrivez-vous sur trophees.leberry.fr
AVEC L'INTERVENTION DE GÉRALDINE BRIGOT
CONSULTANTE EN RELATIONS HUMAINES
CENTRE LOIRE · devup RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE · CHER DÉPARTEMENT 18 · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CHER · Chambre de Métiers et de l'Artisanat CENTRE-VAL DE LOIRE

